LA FRANCE

DÉCHIRÉE PAR SES ENFANS,

SA PLAINTE AU TRIBUNAL DU GENRE HUMAIN,

Suivies du Plaidoyer de la raison ;

De Réflexions sur la constitution qu'il s'agit de donner à l'empire françois ;

D'une Lettre à Thomas Payne, sur l'égalité, la liberté et les droits de l'homme ;

D'une autre à Cambon, sur la situation de de la chose publique,

Et enfin du Parallele de l'esprit républicain et de l'esprit royaliste.

C'est Brutus et son fils.

A LONDRES,

Et se trouve à Paris,

CHEZ LES MARCHANDS DE NOUVEAUTÉS.

Case FRC 3995

M+W 6899

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

LA FRANCE

DÉCHIRÉE PAR SES ENFANS;

SA PLAINTE AU TRIBUNAL DU GENRE HUMAIN.

On est puni par où l'on péche.

Je protégeai une insurrection, et une insurrection a fait crouler mon trône : anathême au ministre républicain qui dissipa mes trésors pour aider l'Amérique à secouer le joug de l'Angleterre.

Ingrats Américains, vous jouissez de mes douleurs, la paix que je vous donnai est-elle donc un funeste présent !

O hommes de tout pays et de toutes langues, prêtez l'oreille à ma voix gémissante, et ne fermez pas vos cœurs à mes accens douloureux !

Vous êtes menacés du débordement des eaux du torrent qui a ravagé ma terre infortunée; vous voulez lui opposer comme une digue, vos foudres de guerre, vos bataillons hérissés de bayonnettes, et vos cavaliers brandissant de longues piques sur des coursiers fougueux ; cet appareil menaçant n'est qu'un bras de chair, on lui en opposera un semblable ; et en se combattant, ils se fon-

dront comme la neige. La barriere inexpugnable contre le mal est la volonté ferme d'être fidele à ses devoirs ; douce espérance, ne nous abandonnez jamais ; et vous peuples de la terre, considérez mes désolations et pleurez sur mes malheurs ; l'impitoyable faulx moissonne mes hommes faits et ma jeunesse dans les camps, dans les hôpitaux et dans les batailles ; mes jeunes femmes et mes filles sechent et meurent dans les sanglots d'une profonde douleur ; et mes petits enfans, mes vieux et mes vieilles, demeurés sans secours et sans appui, descendent au tombeau en pleurant ceux qui devoient les consoler et les nourrir ; l'oiseau de la mort plâne sur mon empire, et mes soldats tués sur une terre étrangere sont la proie des vautours : mes campagnes ont été dépouillées de laboureurs, de chevaux et de mulets ; mes bœufs, mes genisses et mes moutons ne bondissent plus dans mes pâturages, et mes champs sont restés sans culture, et se couvrent de ronces et d'épines ; les instrumens et les outils des arts et métiers sont inutiles dans les atteliers et dans les boutiques abandonnées ; les beaux-arts et les sciences appellent en vain les artistes et les savans, et le commerce a perdu ses agens.

Toutes les sources de mes richesses sont taries ; tout s'engloutit dans le gouffre de la guerre, qui appelle la stérilité, la famine et la peste.

Mes beaux vêtemens, mon or et mon ar-

gent, mes bijoux, mes perles et mes diamans ont disparu; je suis couverte de deuil et de haillons; on a brisé mon diadême, et les pieds nuds je marche dans la fange.

On ne voit plus dans mes places publiques les monumens qui les décoroient; on a jetté dans le creuzet mes vases sacrés, mes bronzes et mes cloches; cependant ceux qui gouvernent, ne marchent plus qu'avec un papier-monnoye qui consommera ma ruine.

On a cassé les glaces où se réfléchissoit la majesté de mon peuple, et des enfans dénaturés ont déchiré mon sein qui les porta et mes mamelles qui les allaiterent; non, il ne fut jamais une noirceur pareille à leur condamnable audace: auteurs de tous mes maux, ils en accusent mon époux et veulent le faire mourir sur l'échafaud.

Peuples de la terre, je les traduits à votre tribunal; une tendre mere ne peut pas être vindicative, écoutez mon histoire et jugez.

Lorsqu'on me délivra du joug des Romains, je passai par droit de conquête sous celui des Francs, qui me nommerent *France* et mes enfans *François*, au lieu de *Gaule* et de *Gaulois*, mes noms primitifs. Les vainqueurs se constituerent *ordre de la noblesse*, et les vaincus resterent ce qu'ils étoient, ce qu'ils pouvoient être, *masse du peuple*. Bientôt après la religion sainte vint adoucir les caracteres et purifier les mœurs; ceux de mes enfans qui se consacrerent au culte divin composerent l'ordre sacerdotal;

et le roi, chef suprême de la nation, en fut le pere ; son apanage fut l'autorité royale, et sa fonction sublime fut de combattre les vices et de faire croître les vertus, en éloignant des hommes ce qui pouvoit leur nuire, et en approchant d'eux ce qui pouvoit leur être bon : le bouclier et l'épée de l'état échurent à la noblesse ; ce service exige dévouement à la patrie, et sacrifice du temps, des biens et de la vie : le tiers-état, attendu son nombre, sa force, ses talens, son goût et son génie, à lui appartiennent toutes les professions lucratives : fourmis de la société, le bon emploi de son temps est la source intarissable des richesses ; il est la force et la puissance de l'empire qui se peint dans le miroir de la royauté. Chaque individu voyant dans le roi la majesté nationale, lui porte toutes ses affections, et je ne vois pas un autre moyen de personnifier la patrie et la loi, et de montrer aux hommes l'image de l'étonnante unité, d'où tout émane. Le lot du clergé est l'enseignement et la priere.

Assise sur ces bases de la monarchie Françoise, j'ai traversé les siecles de barbarie, changeant mes us et coutumes, mes mœurs, mon langage et mon costume ; variations inévitables dans le monde des vicissitudes, où les individus et les générations laissent des traces qui caractérisent leur passage. Mes limites ont changé souvent ; vainqueur, je donnois la loi ; vaincue, je la recevois. Enfin mon damier s'étoit fixé à 32 provinces.

François premier fut le restaurateur des lettres et l'instituteur de la langue françoise, en déclarant que les actes publics seroient écrits en cet idiome, devenu la belle langue de l'Europe.

Henri IV donna tous ses soins à l'agriculture pour restaurer son royaume, épuisé d'hommes et d'argent.

Louis XIV, comme Auguste, éteignit la torche des guerres civiles dans son empire. Vainqueur de l'Europe, ses dernieres années furent désastreuses. A sa mort il laissa vingt millions de François, deux milliards de dettes ; et Louis XV enfant lui succéda. Cette dette détermina le régent à écouter le calculateur Anglois, et la banque de Law amena la catastrophe de 1720 : je suis sorti de cette abîme à l'aide d'une administration perfectionnée ; et les grands et utiles établissemens qu'elle fit, m'éleverent par dégré à une haute prospérité. J'étois dans cet état en 1786, ma décadence a commencé l'année suivante ; un vent du nord très-froid, et prolongé trop avant dans le printemps, nuisit à mes récoltes ; mes ouvriers en soie manquerent de travail, et la misere me couvrit de son ombre meurtriere ; les dépenses ruineuses de la guerre des Américains, et les sacrifices qu'exigeoient les besoins impérieux de mes sujets, augmenterent le déficit dans mes finances : j'appellai sans succès des notables ; mes ministres firent la guerre au parlement ; le clergé et la noblesse, les cam-

pagnes et les villes se mirent de la partie : je convoquai les états généraux, ma derniere ressource, comme on jette l'encre de miséricorde dans les périls imminens pour sauver le vaisseau ; mes enfans en présence se livrerent un combat, et le tiers-état vaiqueur mit dans ses mains toute l'autorité : il s'en est servi pour perdre ses freres et ensévelir la monarchie françoise sous les ruines et les débris du trône et de l'autel. Sans loix, sans roi, sans culte, je suis la veuve abandonnée.

Dans ce bouleversement total un parti républicain a pris naissance ; et marchant constamment à son but par le chemin des crimes qu'un fatal aveuglement érigea en sentier de la vertu, il est arrivé à l'abolition de la royauté et à la proclamation de la république. Des journées de pillage et de massacre ont renversé tous les obstacles qui s'opposoient à lui, et marquent les époques ensanglantées de cette révolution.

Ce parti républicain victorieux ne sait pas jouir de ses succès ; la peur, le soupçon, la défiance, la haine, et sa terrible audace, le possedent et lui font chercher sans cesse des victimes qu'il immole pour étancher sa soif de sang. Les barbares veulent verser celui de mon époux ; ils ne savent pas qu'après ce dernier crime consommé, livrés à leur propre rage, ils s'entredétruiront : je rappelle mes enfans à la piété, à la justice et à la concorde ; sourds à ma voix, l'œil étince-

lant de fureur, ils se plongent mutuellement le poignard dans le sein.

Peuples de la terre ! suis-je assez affligée ! autrefois je vous faisois envie, aurez-vous aujourd'hui quelque pitié de moi : vous détournez les yeux, je suis donc bien défigurée : personne, non personne ne veut rallumer le flambeau de mon espérance : religion sainte ! vous seule me restez ; vous m'ordonnez de bénir la main qui me frappe : je vous obéis, pourquoi donc mon cœur est-il encore transperçé de douleurs déchirantes ! Hélas ! c'est que je suis toujours dans le tems des épreuves et de la patience.

MON OPINION.

L'insurrection de tous les peuples contre les gouvernemens établis, seroit un jeu infernal qui ruineroit la population et la fortune de l'Europe, et feroit du genre humain une horde d'assassins.

Il est impossible que cette vérité ne soit pas connue des Anglois.

Il est impossible que cette nation éclairée n'envoie pas ses oculistes habiles pour donner la lumiere aux aveugles, prévenus des nouveautés qui ont perdu la France.

Il est impossible qu'elle soit indifférente à la gloire de sauver la terre d'un incendie général.

Redonner la paix à tous les peuples, est

l'action la plus héroïque ; c'est se constituer l'agent de la divinité.

Quant aux François, laissez-les à leur propre expérience ; le moment où le bandeau fatal tombera de leurs yeux, sera celui de leur retour à la raison ; la plaie qu'ils se sont faite, saignera long-tems ; qu'ils sont malheureux ! ils tournent le dos à la religion, dépositaire du baume qui les guériroit.

Ennemis du roi, votre rage froide n'en impose à personne ; vous avez dans le sein un ver rongeur, et la paix est dans le cœur de Louis. Compagne fidèle de l'amour qu'il vous porta, vos outrages ne l'ont pas éteint, et il n'est blessé que des maux que vous vous êtes faits.

PLAIDOYER

De la raison dans un procès inoui.

LOUIS XVI, dernier roi de France, premier roi constitutionnel des François, et en qui la royauté a été abolie, accusé.

ACCUSATEURS . . . la Nation.
TRIBUNAL . . . . . la Nation.

Nemo judex in propriâ causâ.

QUE le sort des rois et des nations est déplorable! ils ne peuvent se choquer sans se détruire; c'est un combat à mort certaine pour l'individu qui lutte contre la multitude. Mais la chûte des rois donne à la génération qui opere la catastrophe, une commotion plus dangereuse à la chose publique, que ne le seroient tous les actes du despotisme en ce sens, qu'ils ne peuvent blesser impunément que des individus, mais jamais la masse. Un roi tyran n'est pas dans l'ordre ordinaire des choses; c'est une monstruosité dont on n'a pas encore vu le modele complet. Dans l'acception générale du mot *tyrannie*, on entend une action qui détruiroit la force et la puissance du tyran, en ruinant les parties constituantes de son empire. Or cette action

seroit une folie, et la folie met hors de la société celui qui en est atteint.

Le choc des passions, les combats de l'orgueil et de l'amour-propre, s'opposent à l'harmonie qui feroit prospérer les empires.

Dès qu'un roi fait le mal, il est réputé vouloir le faire, et l'on ne fait pas attention si c'est librement, ou s'il y a été conduit par des circonstances impérieuses.

Les faits nous conduiront à cette distinction importante, si Louis XVI a voulu sciemment opprimer ses sujets, ou si ce qu'on lui reproche, doit être attribué à la fatalité d'événemens imprévus.

Louis XVI est monté sur le trône, sous les yeux de la nation; son titre étoit les loix fondamentales de l'empire, ouvrage de nos peres dans leur champ de Mars et dans leurs états-généraux; Louis XVI étoit donc un roi légitime, et non un usurpateur.

Il a suivi les derniers erremens du gouvernement qu'il a trouvé établi; il a appellé auprès de sa personne un ministre exilé, qu'il croyoit sage et habile; il a éloigné des ministres haïs, et s'est entouré d'hommes qui avoient pour eux l'opinion publique. Que pouvoit-il faire de mieux à vingt ans?

Le malheur de la rue royale, qui changea les fêtes de son mariage en des jours de gémissemens et de larmes, lui présageoit d'autres malheurs: le premier, fut ce mouvement populaire qui troubla le royaume au mois de mai 1775, à l'occasion des bleds.

La guerre des Américains est venue porter à son comble le désordre dans les finances. Louis XVI, persuadé qu'on ne pouvoit augmenter les impôts actuels, sans y assujettir indistinctement toutes les propriétés foncieres, et ne voulant, sous aucun prétexte, ternir la gloire de la nation par une banqueroute, assembla des notables, pour aviser avec lui aux moyens de remédier aux abus qui excitoient des plaintes générales, et établir le niveau entre la recette et les dépenses de l'état : mais malheureusement le ministre qui avoit indiqué cette mesure, ne fut que mal-adroit ; il ne sut pas être franc et loyal.

Le mouvement imprimé dans le royaume, indiquoit, pour toute ressource, les états-généraux ; ils furent convoqués.

Louis XVI blessa les formes anciennes, en donnant au tiers-état une représentation égale à celles de la noblesse et du clergé. Ces trois ordres, en présence, se livrerent un combat. Le tiers-état vainqueur, mit dans ses mains toute l'autorité.

Je demande s'il est dans la nature de se voir dépouillé et détruit, sans qu'il soit permis de concevoir l'espérance de recouvrer ce qu'on a perdu, et si, dans cette circonstance terrible, la premiere pensée n'est pas de chercher, par tous les moyens possibles, à se rétablir dans des droits qu'on croyoit légitimes.

A la convocation des états-généraux, Louis XVI fut proclamé le restaurateur de

la liberté françoise. A cette époque mémorable suivant les uns, et déplorable suivant les autres, Louis XVI avoit donc bien mérité de la patrie.

Cette proclamation fut le cri d'un enthousiasme causé par la curiosité. Les François n'avoient pas vu depuis 175 ans leurs états-généraux ; on les croyoit ensevelis pour jamais ; il étoit donc bien naturel que leur retour imprévu excitât un sentiment de reconnoissance en faveur du prince qui les ressuscitoit. Les observateurs se fondant sur le passé, n'en augurerent pas une grande utilité ; et voyant l'agitation et l'effervescence des esprits, ils redouterent ce qui est arrivé, un bouleversement général.

La gloire de régner sur un peuple libre, est la pierre philosophale des grands rois: Louis XVI en eut la pensée. Pauvre humanité, rougis de ton aveuglement ; tu crois à la liberté; mais cet objet chéri du désir de l'homme, n'existe pas pour lui; nos besoins nous rendent esclaves les uns des autres. Essaies de définir le mot *liberté*, et tu verras le fantôme que tu poursuis, se fondre et disparoître, au lieu de se réaliser.

Le secours que Louis XVI donna aux Américains pour les aider à secouer le joug de l'Angleterre, et sans lequel la fortune n'auroit peut-être pas encore prononcé sur ce fameux divorce, prouve que Louis XVI est né confiant, et non despote. S'il eût connu la défiance, s'il eût aimé la tyrannie, ces deux

passions chez lui auroient été plus fortes que le desir de venger la France d'une guerre injuste qui lui fit perdre le Canada.

Le premier pas de Louis XVI dans la carriere de la royauté, fut un acte de libéralité envers toute la nation. Il lui fit don du droit de joyeux avénement et de la ceinture de la reine, que nos peres avoient toujours payés à leurs nouveaux souverains.

Son grand amour pour ses sujets lui rendoit tout facile; la réforme de sa maison militaire et de sa maison domestique, fut une jouissance pour son cœur, et non un sacrifice. Peu jaloux de son autorité, et vivant sans inquiétude sur ce point, il confia l'administration des provinces à des citoyens choisis dans leurs provinces. Il provoquoit ses ministres à l'économie, et il en donnoit personnellement l'exemple.

Il dénonça l'affaire scandaleuse du collier de diamans; il voulut qu'elle fût jugée suivant les formes et la rigueur des loix criminelles : cet éclat prouve que Louis XVI n'étoit pas le complice du désordre qui l'environnoit ; on auroit pu punir les coupables, et arrêter de tels abus, sans déchirer le voile qui cachoit les vices de la cour. Cette imprudence a donné des armes dangereuses aux ennemis de la royauté, qui court de plus grands dangers, quand elle paroît entachée aux yeux du peuple qui tombe dans l'anarchie si-tôt qu'il cesse de respecter ses souverains.

Louis XVI disoit à ses ministres de 1788 : *Vous faites bien du mal, vous choquez tous les esprits, vous aliénez tous les cœurs, retirez-vous.* On assure qu'il ajouta : *Pour moi je ne crains pas de perdre ma place.* Sa passion dominante étoit le bien de ses sujets; pouvoit-il croire qu'on le détrôneroit ? et il touchoit à la catastrophe.

Il est notoire qu'il a refusé de signer l'ordre de faire entrer les troupes dans Paris, pour contenir les habitans de cette capitale. On appuyoit fortement sur la raison que demain il ne seroit plus tems ; et Louis XVI repoussa avec horreur l'idée de faire la guerre à ses sujets, et s'abandonna loyalement à sa destinée.

Tels sont les grands traits d'après lesquels on peut juger le caractere que Louis XVI a manifesté jusqu'au 14 juillet 1789.

Laissons à l'histoire le soin d'épouvanter la postérité, en lui présentant le tableau de nos malheurs et de nos désolations. Jettons un voile épais sur les horreurs, les crimes et les forfaits de notre tems, et sur ces jours de sang qui ont couvert la France et l'Europe d'un deuil général.

On ne voudra pas croire un outrage sanglant, prolongé pendant trois ans, combiné par des génies malfaisans, et mis en action par des voix rauques et glapissantes, et des gorges qui vomissoient le blasphême : le *crescendo* de cette intonation infernale, n'a fini qu'au

qu'au moment de la catastrophe, où l'on entonna l'hymne du carnage.

Qu'a fait Louis XVI pendant cette période ensanglantée de son regne ? La volonté de tous, et pas un seul instant la sienne. Au milieu de ses sujets armés, entouré de mécontens öprimés, gardé à vue par des soldats aux ordres de ses ennemis, surveillé par des millions d'argus, dépouillé de son autorité par une force invincible, frapé de nullité dans son conseil et dans les fonctions que lui assignoit la constitution par la responsabilité de ses ministres, peignons d'un seul trait l'obsession sous laquelle a fléchi la volonté de Louis XVI. Il voulut faire des observations sur un décret dont les effets ne pouvoient être que funestes; on lui fit dire que ce n'étoit point des observations qu'on lui demandoit, mais sa sanction; et le peuple en tumulte, sous les fenêtres du palais, par des cris menaçans, soutenoit la députation.

Le dévouement d'une ame généreuse décidée à tout souffrir pour sauver ce qu'elle aime, est imputé à Louis XVI comme un crime irrémissible. Cependant que vouloit-il faire au mois de juin 1791 ? Ce que l'assemblée législative et la nation entiere ont fait en 1792, fouler aux pieds et anéantir une constitution monstrueuse qui a couvert la France de cendres, de sang et de désolation.

Dans cette situation, Louis XVI toujours assailli, et jamais assaillant, n'a pu être coupable. Pour le perdre, ses ennemis implaca-

bles lui attribuent les actions d'autrui ; ils disent : *A sa place nous aurions fait cela*, et ils en concluent qu'il l'a fait ; et comme si Louis XVI n'étoit pas digne de la protection que les loix accordent aux plus grands criminels, on viole à son préjudice les formes adoptées, pour éviter de confondre l'innocent avec le coupable : on a pillé son palais, et ses papiers sont dans les mains de ses accusateurs, qui peuvent en soustraire et en supposer à leur gré, et qui publient en effet les choses les plus propres à le perdre dans l'esprit de son peuple ; et c'est par cette voie inique qu'ils veulent le conduire à l'échaffaut ; mais ils seront déçus de leur barbare espérance ; la justice éternelle, la gloire des François, et la sagesse de la convention, déjoueront leurs féroces desseins, en venant au secours d'un prince qui n'est que malheureux.

Mais qu'a donc fait Louis XVI, pour subir un sort aussi déplorable que le sien ? Ah ! il ne faut pas en douter ; les crimes des regnes s'accumulent comme leurs déprédations, et malheur à l'individu qui arrive au trône, quand la mesure est comblée.

Abordons l'inviolabilité des rois : je ne l'invoque point ici pour sauver un coupable ; je veux seulement chercher dans l'origine de cette inviolabilité, la solution de la question qu'on discute dans la convention nationale, *le roi doit-il être jugé?*

La dignité des nations veut que leur chef suprême ne dépende d'aucune autorité ; telle

est l'origine de l'inviolabilité des rois, et cette inviolabilité est l'armure de leurs personnes sacrées, contre laquelle aucun mortel ne peut, sans crime, lancer des traits; et la raison de ce respect est, que la majesté du peuple réside essentiellement dans son chef suprême : remarquez que la majesté royale est le reflet de la majesté du peuple.

Les rapports des rois avec ceux qu'ils gouvernent, sont tels, que toutes leurs actions servent ou nuisent à la chose publique; et dans tous les actes tyranniques et vexatoires, la nation est la partie lésée, et la partie lésée est, en matiere criminelle, l'accusateur naturel.

Mais où trouverons-nous le juge pour prononcer entre le peuple et le roi? Dans la nation. Cela ne se doit pas; car la justice éternelle a dit, qu'*on ne peut être juge dans sa propre cause* : la question est donc décidée à la négative, par cet axiôme pris dans la nature, qu'on ne peut être juge et partie à la fois.

Une certaine poésie a semé bien des erreurs, et sa magie enchanteresse les a beaucoup propagées.

Le premier qui fut roi, ne fut pas, comme l'a dit Voltaire, *un soldat heureux*, mais un homme si supérieur à ses semblables par ses vertus, qu'ils furent heureux qu'il voulût bien se charger du lourd fardeau de les gouverner. Cet homme chéri du ciel leur donna des loix qu'ils reçurent avec reconnois-

sance. Voilà la noble origine de la royauté.

L'habitude de commander dans la maison regnante, et l'habitude d'obéir aux descendans d'un bienfaiteur, sont l'origine des trônes héréditaires; et ces deux habitudes, dans les empires comme dans les familles, ont toujours fait marcher les hommes à la prospérité.

Le gouvernement républicain est semblable à un fleuve à chûtes inégales, sur lequel le navigateur passe des saulx et des cascades parmi des écueils; c'est le torrent des révolutions : mais le gouvernement d'un seul, balancé par des contrepoids que sa sagesse a établis pour être inaccessible aux surprises des mal-intentionnés, et remédier aux éclipses de sa raison, est l'image d'un fleuve majestueux, qui porte doucement le navigateur à la mer, et le reporte de même au milieu de la cité.

Finissons. La postérité jugera les grands personnages de la révolution françoise, et les probabilités ne sont pas que la génération qui vient, les bénira; ils lui laisseront pour cela trop de dégâts à réparer; mais l'existence des ennemis connus de la royauté, déposera dans tous les siecles en faveur de la loyauté de Louis XVI, et de celle de ses nombreux compagnons d'infortune.

Pour vous, nation généreuse et trop cruellement trompée, arrêtez vous : vous êtes arrivée à la bouche du cratere, osez mesurer la profondeur de cet abyme, et pleurez sur les maux que vous vous êtes faits; ne veuillez

pas qu'on les étende à tous les peuples; vous avez besoin de la paix autour de vous, pour vous relever de votre ruine; n'écoutez plus la haine et la colere, elles vous ont égarée et perdue; retournez à l'urbanité qui honora vos peres, elle vous remettra dans la voie de vos vrais intérêts, et vous sauvera; allez au Temple, délivrez d'une captivité qui blesse toutes les loix, des innocens toujours dignes de votre amour, par celui qu'ils vous portent; hâtez-vous de verser le baume de consolation dans des cœurs qu'on déchire impitoyablement en votre nom; l'univers qui vous regarde, ravi de voir votre loyauté dans cet acte de justice, vous proclamera le premier peuple de la terre.

Et vous, roi malheureux, famille infortunée, élevez-vous au-dessus de vos malheurs, et ils ne seront plus pour vous. Oubliez ces brillantes illusions qui ne faisoient pas votre bonheur; on vous croyoit sur des lits de roses, et vous étiez sur des épines; dans le tourbillon de l'intrigue, environnés d'ambitieux courtisans, vous ne viviez pas, vous etiez agités; les soucis et les noirs chagrins, poisons de la vie, habitent sous les lambris dorés, et le repos, délices de l'ame, ne se plaît que sous l'humble toit des habitations champêtres.

Roi, princes et princesses, vous étiez les esclaves de la représentation de l'étiquette, et des immenses devoirs du rang suprême; vous ne connutes gueres que des flatteurs, et

vous fites bien des ingrats. Simples citoyens, heureux par vos malheurs, votre vie se passera dans des plaisirs innocens, et assis sur le trône de vos vertus, vous serez un exemple précieux aux contemporains et aux races futures.

OPINION
DE LA RAISON.

Il ne s'agit point de savoir qui a droit ou tort; quand la réconciliation est impossible, l'incompatibilité est démontrée et la séparation inévitable.

La séparation dont il s'agit, est entre la nation et la famille qui regna sur elle, et cette circonstance met cette famille dans la nécessité de s'expatrier, parce que la cohabitation auroit des inconvéniens pour les deux partis.

François, vous seriez pusillanimes si vous conceviez de la crainte; soyez grands, généreux et magnanimes; dites à la nation qui donnera l'asyle, que vous prendrez sur vous la reconnoissance des égards que l'on aura pour le sang qui fut long-tems votre idole et celle de vos peres; faites pont-d'or à Louis, mettez-le en état de goûter le sentiment délicieux de soulager l'humanité souffrante; ces bienfaits vous seront imputés et feront bénir notre nouveau gouvernement.

Louis, il vous faut de l'aisance, mais tel que soit le traitement qu'on vous laisse, vous la trouverez dans l'ordre et l'économie.

Louis, vous vous dégraderiez, si vous montriez dans vos paroles et dans vos actions des regrets pour le rang suprême; aux yeux d'un grand roi le diadême est un fardeau insupportable, lorsqu'il ne peut plus répandre le bonheur sur son empire.

Louis, il est un intérêt général qui doit fixer votre désir, mais on ne l'accorde qu'à de hautes vertus, et la vertu d'un homme qui fut roi et qui ne l'est plus, est celle d'un tendre pere qui, éloigné de ses enfans, fait des vœux sinceres pour leur prospérité et leur bonheur.

Louis, si vous écoutez ma voix, vous laisserez sur cette terre des traces plus glorieuses que la vaine gloire d'un prince qui se seroit maintenu sur le trône par la force des armes. Le trône qui n'est pas assis sur l'amour des peuples, est un volcan, un tremblement de terre perpétuel.

RÉFLEXIONS

Sur la constitution qu'il s'agit de donner à la république françoise.

Voulez-vous être utile aux hommes,
Dites-leur la vérité.

DIRE à ses semblables ce qui est, et ne pas les bercer d'illusions et de mensonges, est la dette de l'homme à l'homme; et son acquit, en propageant la lumiere, perfectionneroit les individus et les nations.

La convention nationale a invité les amis de la liberté et de l'égalité à lui communiquer leurs vues et leurs pensées sur les loix que les François attendent de la sagesse de cette assemblée.

On ne me compte pas au nombre de ses amis, parce que ne pouvant croire à l'existence de la liberté et de l'égalité au milieu du choc des passions et des intérêts divers, je ne les ai pas encensées; mais j'aime mon pays, et je ne trahirai jamais ma patrie. Pour l'homme qui sait qu'il peut étendre ses rapports à tous les hommes par la communication de ses pensées, la patrie de cet homme est celle du genre humain. Je l'ai servie

comme j'ai dû le faire; elle a reçu mon tribut en calculs politiques et d'administration, qui après avoir servi à l'ancien gouvernement, n'ont pas été inutiles à la révolution.

Un certain attrait pour le bien public a toujours voilé à mes yeux les dangers qui environnent ceux qui contrastent d'opinions avec leurs contemporains. Ce contraste n'est pas chez moi un acte de ma volonté; c'est vraiment qu'il m'est impossible de prendre pour la vérité ce que je vois clairement n'être que des idées de convention consacrées en principes pour atteindre le but qu'on s'est proposé; mais arrivé à ce but, la révolution achevée, et le nouveau gouvernement établi, il faudra bien arrêter l'impulsion donnée à la nation pour renverser l'antique monarchie, et en venir aux moyens conservateurs, qui sont les mêmes pour tous les gouvernemens.

J'ai cherché dans la nature, des choses ce qui pouvoit être analogue à ce sujet important, et je vais exposer ce que j'ai trouvé dans ce champ de réalité.

Il n'y a pas de souveraineté sur la terre; elle ne fut et ne sera jamais le partage des mortels; celui qui existe par soi est le seul souverain, et lui seul donne l'autorité à qui il veut, comme il lui plaît, et la retire à son gré.

Eh! l'autorité qui vient de lui est bien facile à connoître: toujours sage, toujours juste, toujours bonne, toujours propice,

elle gagne les cœurs, inspire la confiance et fait naître la crainte, le respect et l'amour. Bien loin de vouloir secouer son joug doux et léger, on tremble à la seule idée de ne plus exister à l'ombre de ses aîles. Bienfaisante envers tous, tous ont intérêt de perpétuer son regne; qui oseroit se révolter contre elle?

Mais l'autorité dont l'action ne produit que des effets désastreux, n'est pas une autorité, c'est une force oppressive, une tyrannie qui choque les esprits, aliene les cœurs, se fait haïr et amene les révolutions malfaisantes envers tous; tous ont intérêt de la faire cesser; qui oseroit parler en sa faveur?

Ainsi, dans quelques mains qu'on ait placé l'autorité, et quelque soit le nom appellatif de ceux qui en sont revêtus, elle est vivifiante ou destructive, suivant l'usage qu'on en fait.

Jusqu'à présent l'esprit humain n'a trouvé que trois sortes de gouvernemens que l'on combine pour en composer des contre-poids qui balancent l'unité d'autorité, afin de prévenir les abus présumés qu'on pourroit en faire. Il n'y a pas de gouvernement pur et simple, parce que dans ce monde des mêlanges, tout est mixte.

Les hommes d'aujourd'hui regardent le passé comme le regne des ténebres, des erreurs et des préjugés, du fanatisme, de la tyrannie et de l'esclavage: ils disent avoir trouvé la vérité, et annoncent hautement

qu'ils vont établir un gouvernement durable; mais le torrent du tems, qui roule ses jours de l'orient à l'occident, et ses nuits de l'occident à l'orient, se joue des foibles humains, et détruit incessamment leurs ouvrages éphémeres.

Il y a des gouvernemens qui n'ont pas subi la loi commune; j'en distingue deux dont je vais tracer l'esquisse.

Le gouvernement individuel de l'homme est despotique, l'unité d'autorité dans une seule volonté qui commande, et elle est obéie avec la promptitude de la pensée. L'impossibilité est la seule excuse reçue dans cet empire, et encore le motif du refus est immédiatement connu du despote; la raison est le contre-poids de ce gouvernement; mais ce contre-poids n'a que le droit de faire des remontrances à huis-clos : il est vrai que si le despote n'écoute pas cette voix secrete, à mesure qu'il affoiblit les instrumens de sa puissance par sa volonté désordonnée, il se sent enchaîné sur un lit de douleurs, où, en frémissant, il attendra la fin de ses tourmens.

Marquons quelques anneaux de la chaîne que le despote se forge en abusant de son autorité : il voudroit marcher, et la goutte ne le veut pas; parler, sa langue se paralyse; écouter, il est sourd; voir, les cataractes couvrent ses yeux; il voudroit être tranquile, et les convulsions l'agitent. Où va cet effréné? Il ouvre la fenêtre et s'écrase sur

le pavé ; c'est la liberté de la fievre chaude, l'anarchie qui dissont subitement la société.

Passons au gouvernement paternel ; c'est ici que s'étendent les rapports de l'homme avec ses semblables, et que l'exercice de l'autorité devient très-difficile ; ce n'est plus à des organes, à des membres passifs, qu'on va commander, c'est à des êtres qui ont une volonté à eux, qui peut céder ou résister à la volonté du chef ; c'est l'école de ceux qui gouvernent.

Les fonctions de la raison sont sublimes dans ce gouvernement ; conciliatrice intelligente et infatigable, elle dit à l'époux : c'est ta compagne chérie ; à l'épouse, tu lui dois le nom que tu portes et le titre de mere, le plus respectable dans la nature ; au pere, ce sont tes enfans, en qui reposent toutes tes complaisances ; aux enfans, vous lui devez le jour et votre conservation à sa surveillance ; aux maîtres, ce sont tes serviteurs fideles ; au serviteur, vous avez aliéné votre volonté, et le salaire que vous touchez, est le prix de votre obéissance ; elle montre dans le chef la force, l'intelligence, l'activité et la prudence ; la propriété des richesses est la source des dons et des graces. Elle lui dit : si tu es pieux envers la divinité, et si tu remplis tes devoirs avec exactitude, tu obtiendras de ta femme, de tes enfans, de tes serviteurs, respect, obéissance et amour ; fais tout pour avoir leur confiance, et tu auras tout gagné. L'habitude de com-

mander et l'habitude d'obéir établies, la famille marchera vers la prospérité, et obtiendra une grande influence dans la société. Mais si le pere présente à sa famille le tableau des vices, elle se gangrénera, et le mépris, la honte, la misere et la dispersion en seront les fruits amers.

La terre est couverte de familles pauvres et dispersées par l'abus de l'autorité paternelle et l'insubordination des enfans. Ces familles sont descendues de familles qui ont connu la considération et l'opulence, et elles auront des neveux qui occuperont le haut de la roue de fortune, mais on ne fait qu'y passer.

Les générations heureuses jouissent des beaux jours de l'humanité, et les générations malheureuses sont les témoins et les victimes des catastrophes. C'est le sort des hommes de la fin du dix-huitieme siecle ; les maux qui ont fondu sur nous, sont très poignans ; mais si proches de la paix et du repos que nous avons perdus, que nous croyons être dans un sommeil de somnambules, et nous nous demandons souvent si nous dormons ou si nous sommes éveillés. Les traces de nos malheurs porteront à la postérité des preuves non équivoques de nos désolations.

Cependant le grand nombre regarde notre révolution comme le passage d'un état insupportable à une situation meilleure ; les autres ne voient qu'un déluge de maux : pour moi, je crois que cette révolution est d'un ordre supérieur aux causes secondes, et il me

semble que la coupe des crimes étoit comblée, et qu'elle déborde sur toutes les nations. Je ne hasarderai point de conjectures sur le dénouement ; mais j'ai le sentiment que ce mouvement qui a commencé en Amérique, et qui a donné une si terrible commotion à la France, ira toujours croissant jusqu'à ce qu'il ait agité tous les peuples. Sa rapidité et sa force sont celles d'un ouragan furieux qui menace de renverser tous les hauts cédres du Liban.

Les Américains, les Bataves et les Suisses, contens d'avoir rompu leurs liens avec des puissances qui les gouvernoient de loin, ont joui paisiblement de leurs succès ; mais le François ne se concentre pas ainsi ; ce qu'il ne pourroit point communiquer aux autres, ne seroit pas pour lui jouissance ni bonheur. Pour rompre les chaînes des nations, il déclare la guerre à tous les potentats ; l'événement sera pour ou contre lui ; mais une guerre générale est un jeu qui menace de ruiner la population et la fortune de l'Europe, et je ne vois pas de dédommagement d'un si grand sacrifice.

Le vœu sincere de mon cœur est le retour de la paix ; j'invoque la clémence, cette vertu magnanime ; si elle n'étoit pas la vôtre, François, si vous versiez le sang qui fut l'idole de vos peres, si vous abrégiez des jours pour lesquels la nation entiere fit toujours des vœux, des auspices sinistres présidant à la naissance de la république, ne

lui présageroient que des jours désastreux.

La république ne survécut pas à César, et la chûte des rois amena la chûte de l'empire; bientôt d'autres rois parurent, et Rome n'étoit déja plus.

Les Anglois rappellerent sur leur trône le fils du roi que le farouche Cromwel avoit fait décapiter; mais la maison d'Orange est encore assise sur le trône, peut-être parce qu'on a laissé la famille des Stuarts s'éteindre naturellement sur des terres étrangeres.

Vouloir faire du genre humain une famille de freres, ce seroit ramener les hommes à leur état primitif; mais cette belle théorie n'a pas de pratique dans le monde où l'on ne parle pas le même langage; où la haine la plus terrible est entre les époux, les freres et les amis; où les enfans se séparent des peres et des meres pour éviter les brouilleries; où le survivant ne conserve pas dans sa maison et dans ses affaires l'ordre et la regle que le mort y avoit établis, et où les mots *permanence* et *stabilité* n'ont pas de vraies applications. Le nom de ce monde est *vicissitude* et celui de l'homme *contradiction*.

Cette allure des choses est aussi vieille que le tems, et c'est en vain qu'on voudroit la changer.

Je continue ma marche.

La conscience connoît les pensées et les actions des hommes; elle les juge avec sévérité et justice. Le code de ce tribunal est cette loi irrévocable, sans cesse agissante,

qui proportionne les peines aux délits, et tient sous son flot les individus, les familles, les nations et les souverains qui n'écoutent pas la voix de la raison, et sont sourds au cri de la conscience.

Fondateurs de la république françoise, vous trouverez dans des exemples précieux que j'offre à vos regards, des bâses solides pour bien asseoir votre ouvrage. Ne fondez pas sur le sable mouvant; que des théories ingénieuses, mais illusoires, des maximes sublimes, mais erronées, ne vous séduisent point. Conduits par ces guides trompeurs, on croit marcher et l'on erre à l'aventure; après quelque chemin on est tout étonné de se trouver dans la voie du désordre; les petits-esprits, les têtus, les ineptes, ne savent pas rétrograder, et ils consomment leurs fautes. Mais les habiles à grand caractere voilent leurs méprises, et reviennent sur leurs pas avec l'air de celui qui n'a fait fausse route que pour aller à la découverte.

N'imitez pas l'assemblée constituante; elle a échoué en mettant au jonr, après trente mois d'un travail laborieux, une constitution monstrueuse, conçue dans les convulsions d'un mouvement révolutionnaire. Ce code indigeste n'a présenté qu'une royauté avilie et une autorité populaire organisée de maniere à s'entraver elle-même; la force motrice étant au-dessous de la résistance des rouages, cette machine beaucoup trop compliquée n'a pu marcher.

L'assemblée

L'assemblée législative a louvoyé pendant les dix mois qu'a duré l'agonie de cette constitution ; on lui reproche des dépenses énormes ; mais pouvoit-elle calculer au milieu d'écueils menaçans et de dangers imminens ? Elle a fait ce que font les marins menacés du naufrage ; il s'agissoit de sauver à tout prix le droit de n'obéir qu'aux loix qu'on avoit consenties ; elle a jetté à la mer des richesses dont le poids auroit fait couler bas le vaisseau. La tempête allant toujours croissant, elle a décrété une convention nationale pour suivre les mouvemens d'une seconde révolution, et donner à la France un gouvernement qui lui fût propre.

Et vous, François, que croyez-vous que pense l'Europe de cet enthousiasme qui vous a fait sanctionner des loix qui n'existoient pas encore, et donner votre adhésion à des décrets rendus et à rendre ? Des éloges prématurés ont égaré nos premiers législateurs, et l'encens que vous leur avez prodigué, a troublé leur jugement. Vous avez juré de mourir mille fois pour la constitution ; vous ne vouliez que la constitution, toute la constitution, et rien que la constitution ; cependant vous l'avez foulée aux pieds et anéantie. N'oubliez jamais cette éclipse de votre raison.

Mais maintenant que vous avez donné votre confiance à la convention nationale, que vous l'avez revêtue de l'autorité suprême, et remis dans ses mains la force et la puissance de l'empire, prouvez par un grand fait que

c'est bien dans cette assemblée que réside la volonté générale ; que ceux d'entre vous qui ne composent pas les armées et qui n'ont pas de fonctions publiques à remplir, retournent dans leurs foyers, qu'ils travaillent à réparer leurs pertes et à bonifier leurs fortunes ; c'est le moyen de bien servir la patrie : si elle a besoin de vous ailleurs, elle vous rappellera, et vous irez au poste qu'elle vous indiquera ; mais si vous continuiez à perdre votre tems dans les galeries, dans les clubs, dans les cafés, aux spectacles, dans les places publiques et promenades, je vous le dis sans déguisement, vous seriez des ennemis plus dangereux à la république que la coalition des rois. Le salut du peuple dépend absolument des fortunes publiques, qui se composent des fortunes particulieres : si donc vous détruisiez toutes vos ressources par l'oisiveté, vous marcheriez rapidement au devant d'un joug plus dur et plus pesant que celui que vous avez secoué.

Je continue encore ma marche.

Les empires se composent d'individus et de familles réunies sur un territoire contigu, pour vivre sous la même loi et n'avoir qu'un intérêt commun. Cet intérêt est le lien indissoluble de la société ; et lorsque la société existe, il y a une chose publique, et la chose publique demande un gouvernement politique. La loi constitue le gouvernement, qui n'est que l'exercice de l'autorité.

Les personnes, les consciences, les propriétés et les mœurs sont les grands objets

de toute convention sociale, et toutes les loix doivent tendre à les protéger et à les garant .

La loi est une dans ce sens, qu'elle ne fait point acception de personne, et son autorité est indivisible en ce sens que la force est la même dans chacune de ses dispositions, que dans le code entier. La personnifier et lui donner un organe, est donc une nécessité.

La place de l'organe de la loi, doit être très-élevée, parce qu'il doit être vu et entendu de tous, et pour lire dans tous les yeux, si la volonté générale est *pour* ou *contre* la loi promulguée.

Si l'on confie les rênes du gouvernement à une assemblée nombreuse, élective et à époques, on tombera dans les inconvéniens des élections, qui entraînent toujours après elle des divisions, des troubles, et une grande perte de tems; on n'évitera pas le despotisme, il se glissera dans ce gouvernement sous le nom d'esprit de corps, et le despotisme des corps est très-dangereux.

Si on confie ses rênes à un chef électif et à tems, les mêmes inconvéniens auront lieu; enfin si on les confie à un chef héréditaire, on évitera les inconvéniens des élections, mais on courra la chance des bons et des mauvais rois. Quant à l'inconvénient de l'incapacité, les nations, comme les familles, ont la voie de l'intervention. Un seul ne peut rien contre tous, c'est une vérité démontrée; et c'est peut-être ce qui a déterminé

tous les publicistes à donner la préférence au gouvernement d'un seul. Ils ont peut-être vu aussi que, lorsque l'autorité est dans la masse du peuple, il n'y a point de sûreté pour l'individu.

Les républiques redoutent le despotisme comme le plus grand mal, et cette crainte cause une grande préoccupation dans l'esprit républicain, dans ce gouvernement de tous; le soupçon et la défiance ne dorment jamais. Je ne vois point dans la nature l'idole du républicain; ses affections me paroissent se perdre dans les airs et ne pas retourner à lui; d'où naît le caractere sombre et sévere d'un cœur irrité d'aimer sans espoir de retour: mais malheureusement le despotisme est dans l'essence de la nature humaine; à peine l'a-t-on détruit sous une forme, qu'il reparoît aussi-tôt sous une autre; ainsi il est vrai que les législateurs n'ont qu'à choisir entre des inconvéniens.

Les gouvernemens sont ce que les hommes les font; régénérez, s'il est possible, ceux qui commandent et ceux qui obéissent, et quelle que soit la forme du gouvernement, le bonheur du peuple en sera la conséquence nécessaire.

Il faut le dire, tous les gouvernemens sont frappés d'immoralité; c'est le lot de l'homme dégradé, et tous les hommes les ont.

Dans les républiques le peuple est audacieux et a de l'effronterie; dans les monarchiques, il est adulateur.

Dans les républiques on ne voit que des

limiers et des chiens courans ; les candidats se présentent avec fierté et promettent tout au peuple : à son tour le peuple demande avec le ton qui ne veut pas être refusé, et les magistrats, suivant le dégré d'audace, cedent ou capitulent.

Dans les monarchies on ne voit que des chiens couchans ; les ambitieux et les intrigans, sous le manteau des gens de bien, au ton miéleux, et sous les apparences de la modestie, disent à leur patron : vous êtes des dieux, laissez les détails à nous autres ; l'aigle plane, et le travail est le lot de la fourmi.

Il est curieux de les suivre, lorsqu'ils vont à la quête des à-lentours, des subalternes, des chefs, des ministres et des favoris : il faut voir comme ceux-ci dorent la pilulle au roi et aux magistrats ; les moyens de séduction sont employés avec adresse suivant le caractere : à l'avare ? l'or, en vantant sa libéralité ; au voluptueux ? la beauté et les graces, en exaltant sa continence : au fat ? les louanges, en l'assurant que les plus outrées ne peuvent atteindre son grand mérite. On ne voudra pas croire qu'il est des places si difficiles, que pour les emporter, il faut mettre en œuvre toutes ces batteries. Mais voici le plus beau ; tout le monde séduit de près ou de loin les rois et les magistrats, et tout le monde leur reproche arbitraire, vexations et despotisme ; c'est l'amant ingrat, qui impute à foiblesse les faveurs qu'il obtient de sa trop facile maîtresse.

Chez les peuples sauvages, lorsque l'individu peut pourvoir à ses besoins, il est hors de tutelle, il s'arme et ne dépend plus que de lui ; cette existence est précaire, et la vie de l'homme non civilisé se passe dans une guerre perpétuelle.

Quand les François ont cassé les ressorts de leur gouvernement monarchique, ils se sont armés, et cet état de guerre durera jusqu'au tems où ils auront forgé les ressorts du gouvernement qu'ils veulent se donner. Mais qui trempera ces ressorts et qui leur donnera la force et l'élasticité qu'ils doivent avoir ? Ce sera vous, législateurs, qui ne pensez pas que les hommes, de quelque talent et de quelques lumieres qu'ils soient doués, puissent en public, et dans la confusion du désordre, concevoir, méditer et rédiger de bonnes loix. Pendant l'orage ; vous pourvoirez à tout par des loix de convenance, de circonstance et de nécessité ; la tranquillité rétablie, alors seulement vous pouvez juger quel est le véritable esprit public, sonder la profondeur de la plaie, et mesurer l'étendue des maux de la France ; et dans la paix vous donnerez aux François des loix dignes d'eux et de vous.

Terminons ces réflexions par ce qui regarde l'administration.

Les bases qui servent au pere de famille pour bien gouverner sa maison et ses affaires, sont indispensables à toute administration qui veut savoir ce qu'elle fait et le bien faire. Ces bases consistent dans des connoissances qui ne s'acquierent que par des recherches

longues et difficiles, qui demandent beaucoup de tems, une grande patience et une constance capable de vaincre les refus les mieux motivés.

Connoître le génie et le caractere de la nation, le nombre de ses habitans et la somme des productions annuelles de son sol et de ses animaux domestiques, sont les bases dont je viens de parler. Je vais extraire du domaine de l'homme des résultats pour composer un tableau très-précis de la France, analogue au sujet qui m'occupe.

Les limites de cet empire n'ont pas changé depuis la réunion de la Lorraine. Les voici.

L'Océan, les Pyrénées, la Méditerranée, les Alpes, la Suisse, le Rhin et les Pays-Bas Autrichiens.

La surface de cette circonférence est de 27 mille lieues quarrées de 25 au dégré; sa population est de 25 millions d'habitans de tout âge et de tout sexe; ce nombreux essain peuple 44 mille municipalités, où l'on voit les maisons éparses, les hameaux, les villages, les bourgs et les villes qui les composent. Si le territoire et la population étoient également divisés entre les municipalités, il y auroit dans chacune un peu moins de 600 individus, et 13 municipalités seroient circonscrites dans huit lieues quarrées; mais la diversité du sol, et le plus ou le moins d'industrie et de commerce ont mis de grandes différences entre les municipalités.

Les 27 mille lieues présentent 156 millions

d'arpens de 900 toises quarrées. J'ai trouvé par des calculs approximatifs, que les grandes routes, les chemins, les sentiers, les rivieres, les rochers et les terres incultes en occupent 28 millions ; reste pour la culture 128 millions. Si on les divisoit également aux François, la portion de chacun seroit de cinq arpens et une fraction.

Ce calcul est la théorie de la loi agraire. Le but de cette loi étoit d'établir l'égalité des fortunes entre les hommes ; cette loi est illusoire et impraticable. L'ordre établi dans toute la nature, lui présente un obstacle invincible. La mesure des fortunes est celle de l'intelligence, de l'activité et de la prévoyance, et de ce qu'on appelle *circonstances heureuses ;* et comme ces facultés et ces circonstances sont inégalement réparties sur tous les hommes, l'égalité des fortunes est exclue par la nature des choses. Supposons cependant possible le partage égal des fortunes, sa permanence ne le seroit pas, et avec un peu d'attention on reconnoîtra que l'égalité des fortunes isoleroit les individus et les familles, au point d'exclure la chose publique, et par conséquent son gouvernement politique.

La loi du niveau a classé les hommes en autant d'états, de professions et de métiers que les besoins du corps, de l'esprit et des fantaisies de l'imagination en ont exigés, et cette loi ramene ses besoins au niveau des ressources qu'on a pour les satisfaire.

La même loi a présidé à la division du ter-

ritoire en ses différentes cultures, et les productions de chaque culture sont nivelées avec la consommation et l'usage qu'on en fait.

Où il y a le plus d'hommes rassemblés, c'est-là que l'industrie s'étend et se perfectionne le plus.

Les agens de l'agriculture, des manufactures et du commerce, et les communications par terre et par eau, suivent exactement la progression ou la diminution des besoins des consommateurs.

Je crois qu'il y auroit moins d'inconvéniens à ce que l'administration ne se mêlât point du tout de ce qui est du ressort de la loi du niveau, que si elle vouloit se mettre à sa place.

Administrateurs, surveillez pour vous opposer à ceux qui voudroient contrarier cette loi, et bornez vos soins à l'aider, comme les grands médecins aident la nature.

Législateurs, à la hauteur de vos fonctions grandes et sublimes, arrachez les François à leur propre fureur; faites regner la justice, rétablissez l'ordre et la paix, rendez les hommes à l'agriculture, aux manufactures, au commerce, aux arts et aux métiers; en un mot, faites prospérer l'empire, et vous obtiendrez plus que des couronnes civiques, l'estime, la reconnoissance et la vénération des siecles.

TRIBUT
A LA NATION FRANÇOISE.

Hommes d'élite, appellés par les François pour leur donner des loix, à l'ombre desquelles la paix, la gloire et la prospérité soient l'apanage de cet empire, recevez le tribut d'un homme qui fut le défenseur zélé des vrais intérêts du peuple, dans un tems où on ne s'occupoit gueres que de faire sa cour et sa fortune.

L'espece de ce tribut donnera lieu au soupçon de la prétention. Je conviens que j'essaie d'être utile à la chose publique, et mon intention est de consigner cet acte de ma volonté dans vos mains.

Trouver un mode de gouvernement où le peuple ne soit jamais dans le cas de se lever pour reprendre l'autorité qu'il auroit déléguée.

Cela suppose que le peuple et le gouvernement auroient toujours les mains liées pour faire le mal, et la force suffisante pour opérer le bien.

Cette supposition amene la question suivante. Y a-t-il un frein connu et praticable pour dompter la disposition si naturelle qu'ont les hommes revêtus de l'autorité, d'agir arbitrairement, vexatoirement et despotiquement? Y a-t-il aussi un filet assez fin pour annuller les fantaisies, les caprices et la volonté désordonnée du peuple, sans blesser sa souveraineté?

Résoudre ce problême, est la sublime fonc-

tion de la convention nationale. Le gros faisceau de lumiere qui brille à Paris, et qui doit éclairer l'europe, est un sûr garant que le plus éclatant succès couronnera cette haute entreprise.

Posons un autre problême, dont je crois avoir la solution.

Trouver un mode d'administration qui obtienne l'approbation générale en faveur de ses opérations, par des moyens si simples et des preuves si claires, que l'individu qui saura compter jusqu'à vingt, soit convaincu de la justesse des opérations et des avantages qui doivent en résulter.

Je sais que le comité des finances est composé de gens habiles et grands calculateurs : j'attends avec impatience la publication de leur plan pour y applaudir, et me féliciter, si j'ai touché le même but.

J'avertis que ces deux problêmes n'auront pas été résolus, si on n'établit pas des contrepoids, qui soient dans le gouvernement dont il s'agit, ce que la raison et la conscience sont dans l'homme.

A Thomas Payne.

Citoyen du monde, je te choisis pour présenter cet hommage à mon pays ; c'est un philantrope qui te fait cette priere ; voudras-tu bien lui faire ce plaisir : mais pour t'en avoir une véritable obligation, je dois te dire que mes idées sur la nature de l'homme, ne sont pas les tiennes. Tu accordes des droits à l'homme ; tu le déclares libre, et tu regardes les

hommes égaux entr'eux : écoutes-moi, prends la balance de l'impartialité, et prononce.

Égalité.

Il est évident que les hommes entrent dans le monde de la même maniere, qu'ils tendent au même but, et marchent, sans s'arrêter, à la vieillesse et au tombeau. Mais des différences frappantes font que la naissance, la vie et la mort, ne sont pas les mêmes pour chaque individu. Aussi dans les trois choses les plus favorables à l'égalité, on est forcé d'admettre des différences.

Il est aussi évident que nous ne sommes pas égaux en facultés physiques, morales et politiques. Ces différences sont la source des distinctions qu'on voit dans l'ordre social, lesquelles étant dans la nature des choses, et non de la convention des hommes, toute loi humaine qui voudroit les détruire, seroit vaine, et ne produiroit que du mal.

Payne, considere que l'égalité ne présenteroit qu'une masse monotône, où le même sujet, répété une infinité de fois, ne composeroit qu'un tableau sans couleurs, sans nuances, sans ombres et sans clairs, dont l'œil fatigué se détourneroit délicieusement, pour ne pas voir la pauvreté de l'artiste qui l'auroit produit : tu conçois que l'uniformité jetteroit l'homme dans une confusion, où tous ses pas seroient des méprises ; en effet, je ne saurois pas que tu existes, et tous les hommes seroient pour moi semblables aux globules d'eau tellement confondus, qu'il est impossible de distinguer l'individu de la masse.

Des inégalités naissent les contrastes qui font de l'univers un tableau qui étonne et ravit ; chaque être y est isolé par l'empreinte du sceau merveilleux de l'unité dont tout émane, et l'ordre et le beau seul sont le résultat de l'intarissable fécondité du génie créateur.

Payne, tu vois que les hommes ne sont pas égaux.

LIBERTÉ.

En prison dans la matiere, mon esprit au fond de son cachot, attend tout de l'extérieur, pensées, sujets et images ; mais ne crois pas que ces organes puissent jamais y porter des pensées ; c'est la mission de sa voix secrete ; je ne suis pas le maître des affections de mon ame et de mon cœur ; ma volonté tourne comme une girouette à tout vent ; jouet des objets extérieurs, des circonstances impérieuses, des événemens imprévus, je suis presque toujours mû par des motifs non prévus ; et la chaîne des passions, et la chaîne des devoirs, me constituent esclave moral.

Les élémens, le chaud et le froid, le sec et l'humide, les bons et les mauvais alimens, et tout ce qui m'environne, après avoir servi à la croissance de mon corps, l'attaquent et le conduisent, par le chemin de la décrépitude, au tombeau, où il descend livide, putride et roide du froid de la mort ; ma frêle machine étant matiere, elle fait partie du monde physique, et en subit rigoureusement la loi ; et cette loi, à laquelle je ne puis me soustraire, me constitue esclave physique.

Forcé de soumettre ma volonté à la volonté

générale dans le gouvernement où j'existe, je suis encore esclave politique. Payne, tu vois bien que l'homme n'est pas libre.

Des Droits.

Je suis de bonne foi; j'ai parcouru mon domaine avec soin, et je t'assure que j'y ai cherché vainement les archives et les titres des droits que tu m'attribues gratuitement; j'ai trouvé par-tout des besoins à satisfaire, des peines à dévorer, des douleurs à souffrir, et des devoirs à remplir envers ceux à qui je dois mon existence physique, morale et politique; et si j'ai des droits à la protection des loix et du gouvernement sous lequel je vis, à la reconnoissance, à l'estime, à la vénération, à la pitié et à la compassion que j'inspire à mes semblables, ces droits naissent de l'accomplissement de mes devoirs et de mon piteux état.

Les droits supposent une action, et l'action un débiteur. Qu'on me nomme le débiteur de l'homme, qu'on me dise où siege le tribunal qui doit me faire jouir en cas de trouble; Payne, ces choses n'existent pas: il est donc vrai qu'il n'y a entre les hommes que réciprocité de devoirs.

Payne, est-il venu à ta pensée de chercher par quel enchaînement de causes et d'effets tu as été conduit à la place où tu es, Louis XVI en prison, et toi son juge? Tu te trompes, si tu attribues tout aux causes secondes: aurois-tu le malheur d'ignorer l'ordre supérieur qui les met en action?

Les hommes du 19e. siecle qui trouveront

l'Europe pauvre et dépeuplée, et qui n'agueres étoit surchargée d'hommes et de richesses, maudiront une philosophie désastreuse, qui a couvert la nature d'un deuil général, et rougi la terre du sang innocent. Entends-tu le cri de l'exécration des siecles, qui poursuit et épouvante par de-là le tombeau, les mânes des juges et des bourreaux de l'infortuné Stuart? Payne, pour ne pas subir le même sort, souviens-toi du mot de Solon, qui sauva Crésus, en rappellant son vainqueur à la raison et à la démence.

Couvre-toi d'une gloire immortelle, tu le peux; sauve à la nation françoise un accès de rage qui feroit pâlir le soleil.

Payne, je ne t'écris pas pour controverser avec toi, mais pour m'acquitter du devoir le plus cher à mon cœur.

LETTRE
D'UN CALCULATEUR POLITIQUE
A CAMBON

Membre du comité des finances de la convention nationale.

CITOYEN,

LE caractere inflexible est celui d'un grand homme d'état, et tel me paroît être le vôtre: cela posé, et abstraction faite du cercle vertueux que vous parcourez, et dans lequel il vous est impossible de faire le bien,

je vous crois très-capable de réparer les maux de la France, si l'on arrête la révolution au point où elle est arrivée; car l'état où nous sommes depuis quatre ans, est si violent, qu'on ne sauroit le prolonger encore sans mettre l'Europe en feu, et dans ce cas ce continent fameux, qui étend sa domination sur les mers, sur les isles, et sur toutes les terres que le soleil éclaire, perdroit sa population et sa fortune, tomberoit dans la barbarie, et disparoîtroit des fastes du monde. Convenez que ce seroit une grande plaie faite au genre humain.

Il est impossible que cette vérité échappe à la convention nationale; elle cessera donc de marcher sur la ligne qui la conduiroit à ce résultat désastreux; elle prendra pour regle la vérité, la justice et la piété : oui la piété, car celui qu'elle a pour objet, est le maître absolu d'ouvrir ou de fermer le réservoir des pluies du printems et de l'automne, et de donner ou de refuser les saisons propices, sans lesquelles il n'y a point de bonne fructification ni au physique ni au moral.

Supposons l'Europe en paix, la France tranquille, que les François ont quitté le mousquet, qu'ils sont rentrés dans leurs foyers, déterminés à reprendre leurs travaux accoutumés.

Laissons à la convention nationale le soin de nous donner un gouvernement et des loix propres au caractere national, à l'étendue de l'empire, au rapport et à l'influence qu'il doit avoir sur les intérêts généraux des quatre parties

parties du monde : et nous, en experts intrépides dans l'art de guérir les sociétés épuisées par l'anarchie, sondons les plaies de la France, et cherchons loyalement et sans charlatanisme le traitement et le régime capables de donner la santé à notre chose publique.

Territoire, animaux domestiques, population et gouvernement sont ses principales parties constitutives. Examinons-les avec soin.

Entrons dans la forêt des hommes : les arbres couronnés, à branches mortes, et qui ne portent plus de fruits, sont toujours assez nombreux. Je vois des clairs dans le canton des arbres de force et de ceux qui croissent encore : j'en vois aussi dans la pépiniere. Concluons que la population des hommes a fait une perte d'autant plus grande, qu'elle porte sur les hommes faits, la jeunesse et les enfans.

Passons dans la forêt des femmes : les stériles et les vieilles sont toujours assez nombreuses ; celles qui portent des fruits et qui peuvent en porter, présentent plus de fleurs que de fruits, et le nombre des petites filles est diminué.

On ne voit point dans les deux forêts la vigueur ordinaire, et il y a plus de jaune que de verd. Concluons que les femmes ont souffert par l'absence et la perte des hommes.

Le grand dommage, c'est que le nombre des hommes n'est plus correspondant à celui des femmes ; n'allez pas en conclure qu'il faut ajouter à la loi du divorce celle de la polygamie ; la premiere sera maudite par

les enfans, et la seconde jetteroit les femmes dans l'esclavage et énerveroit les hommes.

Les animaux domestiques sont moins nombreux qu'ils ne l'étoient ; on a outré leur consommation, et les fourrages exportés à nos armées conquérantes, ont diminué la pâture des animaux et la quantité des engrais.

Les grands moteurs de l'agriculture sont les bras, la force vivante des animaux et les fumiers. Ces trois choses étant diminuées, nous aurons moins de subsistances et de matieres premieres.

La chose publique est donc dans un épuisement qui demande les plus prompts secours. Les remedes à ces maux, les voici : paix, travail, économie, frugalité. Laissons les autres tranquiles et nous aurons la paix, et nos besoins nous porteront naturellement au travail, à l'économie et à la frugalité.

L'effet de ces remedes sera d'abord le nécessaire, et successivement un excédent, l'aisance, la fortune et les richesses. Si nous sommes sages, nous en jouirons long-tems : mais si nous avons encore la fantaisie d'être mieux, nous retomberons dans l'anarchie et la misere.

Je ne parle point des arts et des métiers, des manufactures et du commerce, des sciences et des beaux-arts, de la pêche et de la marine, des armées de terre et de la diplomatie : ce n'est pas là le moment ; donnons-nous la paix et l'abondance, et les enfans de l'industrie, du génie et du luxe, que nos fureurs ont forcé d'émigrer avec leurs peres, reviendront bientôt sur notre terre fortunée.

Citoyen, le gouvernement qu'on a détruit, étoit une pompe à feu perfectionnée, qui portoit des eaux vivifiantes dans toutes les parties de l'empire. Celui qu'on y a substitué, ne vaut pas même la machine de Marly, qui porte les eaux de la Seine à Versailles : les 44 mille rouages dont on l'a composée, sont si mal assemblés et si discordans entre eux, qu'au lieu de la marche silentieuse et réguliere de tout bon gouvernement, on ne voit que des soubresauts, et on n'entend que des craquemens qui annoncent et menacent d'une destruction prochaine.

Citoyen, j'ouvre devant vous la carriere du bien ; si vous y rentrez, et que vous y marchiez constamment, vous trouverez au but l'estime de l'Europe.

DE L'ESPRIT RÉPUBLICAIN ET DE L'ESPRIT ROYALISTE.

C'est Brutus et son fils.

ESPRIT ! mot abstrait, être simple qui échappe à l'analyse et n'est connu que de lui : vouloir le peindre, seroit la chose impossible ; on l'atteint à peine par ses affections.

Ennemi de tout systême, je suis l'amant passionné de la vérité, je la cherche sans cesse ; et lorsque je la trouve, sûr de ma découverte, j'emprunte toutes les voix de la

renommée pour la célébrer et la faire connoître : vérité adorable, je te rends hommage ; l'autorité royale protégea mon berceau, et j'ai vécu tranquile jusqu'à la vieillesse à l'ombre de ses aîles. L'amour qu'elle m'inspire, descendra avec moi au tombeau. Ce sentiment délicieux n'aura point d'influence sur le parallele qui m'occupe. Si le résultat de mes méditations étoit pour l'esprit républicain, je ne me dégraderois point pour le défigurer ; je dirois bonnement : il est le plus beau ; mais mon cœur est à son rival.

Le républicain est sombre et sévere ; son idole est la liberté, mais elle est l'apanage exclusif de l'être qui existe par soi, qui fait ce qu'il lui plaît, est inaccessible et immuable. Mais l'homme prétendre à la liberté ! être créé dans une dépendance absolue, et soumis à une regle si rigoureuse, que lorsqu'il la viole, un code pénal et l'échafaud sont sur son chemin.

Il encense une autre idole qu'il nomme Egalité. L'Egalité ! Sur le globe des différences, où il n'y a pas deux choses égales dans les trois regnes et dans le monde moral, je ne dis pas comparativement d'un être à un autre être ; mais si l'on considere l'individu aux différentes époques de son existence, on le trouve inégal à lui-même.

Il aime éperdument sa patrie ; demandez-lui à la voir : à cette question il fait le signe d'embrassement, il promene ses regards et vous dit : ma patrie, c'est mon pays, mes concitoyens, mon gouvernement et mes loix, ma maison et ma famille. Fort bien.

On voit que les affections du républicain portent sur deux fantômes et sur un objet si généralisé qu'il ne fait point image. C'est un joueur de paume qui fait la chouette à la multitude qui ne lui renvoie point la balle. C'est encore un chasseur qui poursuit une proie fantastique qui n'existe que dans son imagination enflammée. Quel trait de lumiere vient m'éclairer ! Le républicain est en colere d'être la dupe des préjugés de son enfance ; il ronge le frein que l'ostracisme a mis dans sa bouche : on seroit sombre et sévere à moins.

L'orgueil, l'envie et l'audace le caractérisent ; il se croit une aliquote de la souveraineté, et il est orgueilleux. Il voit dans les rois l'unité de la souveraineté, et il est envieux ; l'envie le porte à attaquer cette unité, et le voilà audacieux.

Le soupçon, les défiances et la haine sont toujours en activité autour de lui. Aux approches des élections, la calomnie seme les soupçons et les défiances, et s'il le faut, la haine met le poignard dans sa main pour écarter des places ses rivaux.

Le républicain est vindicatif, délateur par principes, il érige en vertu le plus lâche des vices.

Dans les républiques il y a toujours deux partis fortement prononcés, et lorsqu'ils peuvent se balancer par leur nombre, la moindre étincelle allume la torche de la guerre civile, et ils déchirent leur patrie en l'idolatrant.

Le choc des républiques contre l'ennemi

extérieur, est terrible, parce qu'elles emploient trente où dix suffiroient; elles épuisent par-là leurs forces ; aussi les républiques vivent moins que les monarchies.

Le républicain est nécessairement hypocrite, en ce sens qu'il est forcé de flatter la multitude et de paroître à ses yeux non ce qu'il est, mais ce que la disposition des esprits veut qu'il soit.

Il se couche avec la faveur du peuple, et il est réveillé par des voix qui demandent sa tête. Qu'a donc fait Aristide ? Sa présence nous importune, qu'il fuie.

Le républicain a des vertus sans doute, mais elles sont frappées de l'empreinte de son erreur ; eh quelle erreur est la sienne ! il voit l'unité au premier rang dans toute la nature, et tous ses efforts tendent à mettre la multitude à la place de l'unité.

Le royaliste ! L'unité est l'objet de toutes ses affections, il considere l'univers, un seul soleil l'éclaire ; un seul lui donna des loix qui s'exécutent sans juges et sans suppôts, comme la petite pierre se détache de la montagne sans le secours d'aucune main.

Il voit la famille dans le pere, la cité dans le magistrat, la province dans le gouverneur, et dans le roi la nation, le gouvernement et la loi.

Il a la pensée des dangers qui l'environnent, mais il sait qu'un berger fidèle veille sur le troupeau, et qu'il a à ses ordres des gardiens soumis et obéissans à sa voix.

Tranquille dans sa maison, son tems est à lui ; et tout entier à ses affaires domestiques,

il sait à quel titre il est citoyen ; il sait ce qu'il doit au trésor public et le paie religieusement ; il sait à quelles conditions sa personne, sa conscience, ses propriétés et ses mœurs seront garanties envers et contre tous.

Des tribunaux indépendans des justiciables, sont établis pour le faire jouir de ses prétentions fondées sur la justice.

Une force armée, calculée sur la puissance de l'empire, garde les frontieres et prévient les troubles intérieurs.

Le chef supréme, au sommet de l'angle, a sans cesse sous ses yeux l'ensemble de ses états ; il ne pese point sur la base ; il lui donne la solidité et l'élasticité ; et avec des ressorts qu'il manie habillement, il aide la loi du niveau ; et par une circulation toujours protégée et jamais arrêtée, il porte la vigueur et la vie dans toutes les parties du corps politique. Si les corps politiques avoient une pulsation palpable, le médecin qui toucheroit le poulx d'une république, le trouveroit dur, agité et intermittent, et celui d'une monarchie doux, tranquille et bien réglé. J'ai fait des recherches sur la durée des gouvernemens qui ont existé jusqu'à nos jours, et j'ai trouvé que l'existence des républiques étoit à l'existence des monarchies, comme sept à quatorze.

Dans les monarchies, l'homme actif et intelligent se démêle de la foule et se place naturellement au rang qui lui appartient dans la société à son grand avantage.

Où chacun est à sa place, et où chacun

fait constamment ce qu'il sait faire, là l'emploi du tems est le plus productif à la chose publique.

L'orgueil, l'envie et l'audace, le soupçon, la défiance et la haine, la calomnie, la médisance et la délation existent pour le royaliste comme pour le républicain; mais le royaliste est dans l'heureuse situation de savoir que ce sont des vices qui ne lui seroient que préjudiciables. — Le royaliste a des défauts sans doute; mais il a pour sa patrie un amour vrai, qui lui fait souffrir avec courage la tyrannie des mauvais rois pour ne pas ensanglanter son pays. Le républicain ne connoît pas cette nuance de sentimens; il sacrifie tout à sa haine, quand il s'agit de détruire la tyrannie.

Savans profonds, achevez le tableau, en ajoutant les preuves de l'histoire aux preuves que j'ai puisées dans la nature des choses, et vous lecteurs, analysez, comptez, pesez, comparez et jugez. Mais, fideles à vos devoirs, respectez l'autorité, en quelques mains qu'elle soit.

Quand aurons-nous le bon esprit de nous faire toujours du bien et jamais du mal; celui-là seul nous éleveroit à la hauteur de notre dignité.